



**HAL**  
open science

# Le patrimoine mondial du Mali après le conflit armé de 2012

Lassana Cissé, Thierry Joffroy

► **To cite this version:**

Lassana Cissé, Thierry Joffroy. Le patrimoine mondial du Mali après le conflit armé de 2012. Terra  
Lyon 2016 : Actes / proceedings / actos, CRAterre, Jul 2016, Lyon, France. hal-01866148

**HAL Id: hal-01866148**

**<https://hal.science/hal-01866148>**

Submitted on 3 Sep 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Le patrimoine mondial du Mali après le conflit armé de 2012

Lassana CISSÉ, Thierry JOFFROY

Article disponible dans les actes du colloque Terra 2016:

JOFFROY, Thierry, GUILLAUD, Hubert, SADOZAI, Chamsia (dir.) 2018, *Terra Lyon 2016: Articles sélectionnés pour publication en ligne / articles selected for on-line publication / artículos seleccionados para publicación en línea*. Villefontaine : CRATERRE. ISBN 979-10-96446-12-4.

## Résumé

De 1988 à 2004, le Mali a inscrit quatre biens sur la Liste du Patrimoine Mondial. Ceux-ci se trouvent dans une zone touristique très fréquentée, ce qui permet des apports non négligeables pour faciliter les efforts de conservation consentis par les autorités nationales et locales ainsi que ceux des communautés vivant sur les sites.

Au début de l'année 2012, le Mali fut le théâtre de la plus grave crise qu'il ait connue depuis 1960. Les attaques armées déclenchées par des groupes armés ont plongé le pays dans une situation exceptionnelle. Dans ce contexte, le patrimoine culturel a été affecté avec la destruction des mausolées de Tombouctou et d'autres biens culturels bâtis en terre pour lesquels on constate des difficultés pour mettre en place l'entretien courant que ce soit à Gao, à Djenné, ou encore au pays dogon.

Un vaste programme de réhabilitation du patrimoine culturel au Mali fut alors engagé. Ce programme a visé la complémentarité de différentes composantes, technique, sociale, culturelle, et aussi de planification pour faire face au risque d'une instauration durable de la crise du tourisme et de la difficulté d'un engagement fort des pouvoirs public pour conserver l'essentiel : la Valeur Universelle Exceptionnelle de ces biens.

## 1. INTRODUCTION

Le coup d'Etat militaire du 22 mars 2012 puis l'occupation jusqu'en février 2013 des régions du nord du Mali par des groupes armés font que le Mali se retrouve aujourd'hui devant de nombreux défis. L'un d'entre eux, et non des moindres, est celui de la réhabilitation de son patrimoine culturel qui est un des plus remarquables de l'Afrique Sub-saharienne avec quatre biens du Patrimoine mondial : Tombouctou, Djenné, Les Falaise de Bandiagara et le Tombeau des Askia à Gao.

Situés au cœur des zones occupées en 2012, deux de ces biens ont été plus particulièrement touchés : Tombouctou et le Tombeau des Askia à Gao. A Tombouctou plus particulièrement, la quasi-totalité des mausolées a été détruite. De nombreux autres sites culturels n'ont pas pu être entretenus, et certains ont été sévèrement endommagés et/ou pillés. En effet, lors de l'occupation, les expressions culturelles ont fait l'objet de menaces. Partout, la mise en œuvre des travaux collectifs d'entretien a été empêchée.

Par ailleurs, il a aussi été constaté que les deux autres biens inscrits au Patrimoine mondial, Djenné et le pays dogon ont aussi été indirectement affectés. Ceux-ci ont beaucoup souffert de la disparition quasi complète des apports du secteur du tourisme qui, en ces lieux plus particulièrement, a aggravé la situation de crise économique et les déplacements de population. Dans ces circonstances, le patrimoine architectural, essentiellement bâti en terre, s'est lentement dégradé.

## 2. HISTORIQUE DU CONFLIT ARME ET FAITS MARQUANTS

Depuis le déclenchement de la crise le 17 janvier 2012, le Mali, a été le théâtre de la plus grave crise qu'il ait connu depuis son accession à l'indépendance en 1960. Les attaques armées déclenchées le 17 janvier par des groupes armés qui ont été suivies du coup d'Etat du 22 mars ont plongé le pays dans une situation politique, sociale, institutionnelle, sécuritaire et économique sans précédent.

Pour sortir de cette crise le Mali a sollicité l'appui de la communauté internationale qui s'est mobilisée pour l'aider à faire face aux nombreux défis auxquels il est confronté. Pour ce qui est des aspects touchant au domaine de la culture, on note plus particulièrement les actions suivantes :

- Juin-juillet 2012 : 2012 Lors de la 36e session du Comité du patrimoine mondial à Saint-Pétersbourg, Tombouctou et le Tombeau des Askia, Gao sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril.
- Les manuscrits anciens sont discrètement évacués de Tombouctou notamment grâce à l'ONG SAVAMA et ce dans des cantines métalliques, dans des camions, et par pinasses jusqu'à Mopti, Ségou et Bamako.
- Le Mali adhère au Deuxième Protocole de 1999 de la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (convention de 1954 de la Haye) et une coopération est engagée avec la Cour pénale internationale (CPI).
- Fin 2012, un « passeport » et une carte du patrimoine sdu Nord du Mali sont préparés pour mise à disposition aux forces armées en anticipation de la contre-attaque ;
- 2 février 2013, suite à la libération de Tombouctou, la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, se rend au Mali avec le président français François Hollande pour confirmer l'engagement de l'UNESCO.
- 18 février 2013, une réunion internationale d'experts est organisée avec le Ministère français de la culture et de la communication pour la sauvegarde du patrimoine culturel malien au Siège de l'UNESCO. Un Plan d'action est adopté.
- avril 2013 : La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) est créée. Entre autres, elle a le mandat historique d' « Aider les autorités de transition maliennes, en tant que de besoin et, si possible, à protéger les sites culturels et historiques du pays contre toutes attaques, en collaboration avec l'UNESCO »
- Un Comité national pour la réhabilitation du patrimoine détruit des régions du nord du Mali est créé et une Cellule technique d'appui sont mis en place.
- Le 6 Juin 2013 : Une mission d'évaluation de l'UNESCO et du gouvernement malien s'est rendue à Tombouctou pour évaluer les dégâts subis par le patrimoine culturel à Tombouctou.
- Le 8 juin 2013, un séminaire national est organisé à Bamako qui débouche sur le lancement de la préparation d'un document de stratégie d'une part et d'un document de projet d'autre part, références qui seront suivies pour préparer puis lancer le projet de reconstruction.

### **3. LES BIENS PATRIMOINE MONDIAL DU MALI APRES LA CRISE**

Plusieurs missions organisées conjointement par le Ministère de la culture du Mali et l'UNESCO entre mai 2013 et février 2014 ont permis d'établir un diagnostic de la situation après la crise. Il est présenté ici dans ses grandes lignes.

#### **3.1. Tombouctou**

Tombouctou Bilad Al Sudan, est une ville carrefour entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord. Sa situation géostratégique remarquable, tout en haut de la boucle du fleuve Niger, permet à Tombouctou de se développer en association avec le commerce transsaharien et, au-delà, de devenir le centre intellectuel et scientifique le plus prestigieux du moyen âge africain.

Malgré de nombreuses péripéties, Tombouctou a conservé son caractère unique. Elle reste aujourd'hui une ville à la fois prestigieuse, tolérante, et accueillante, et ses mosquées, mausolées, maisons d'explorateur, ainsi que son tracé urbain et ses jardins, sont autant de repères qui permettent d'appréhender son histoire, son identité, et d'en décoder ses mystères.

Le bien est composé des trois mosquées historiques de la ville (Djingareyber, Sankoré et Sidi Yahia), et de 16 mausolées positionnés principalement dans les cimetières en périphérie de la ville. Il a été inscrit en 1988 sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il est sérieusement envisagé d'étendre le bien à l'ensemble de la ville historique (Médina).

Le Bien Tombouctou est celui qui a été le plus atteint:

- 14 mausolées ont été détruits entre juin et décembre 2012
- Les trois mosquées (Djingareyber, Sankoré et Sidi Yahia) ont été endommagées par endroit, surtout après l'attentat suicide de septembre 2013
- Les maisons au sein du tissu ancien (Médina) se sont dégradées à cause du manque d'entretien durant l'occupation.
- Enfin, le centre IHERI-HAB ainsi que les bibliothèques privées de manuscrits ont aussi subi des dégâts.



*Mausolée d'Alpha Moya*



*Mausolée de ben Amar*

Au-delà, le Monument dédié à El Farouk, le mythique chevalier protecteur de la ville, a été détruit. De façon générale, le patrimoine culturel immatériel a été sérieusement affecté par la prohibition imposée par les occupants. Les savoirs et savoir-faire liés aux métiers de l'artisanat d'art et de la maçonnerie traditionnelle ont connu un arrêt quasi-total, et le redémarrage, s'il est visible, reste difficile.

### **3.2. Le Tombeau des Askia à Gao**

Le Tombeau des Askia est un témoin historique doublement unique, un exemple éminent d'architecture soudano-sahélienne ancienne, mais aussi une marque identitaire pour la ville de Gao et un lieu fédérateur de ses différentes communautés.

Le bien est composé d'une mosquée organisée dans un plan carré avec, de part et d'autre de la cour centrale, deux salles de prière et en son centre, le tombeau-minaret. Cette mosquée est liée à une grande esplanade dite de la pierre blanche. Celle-ci comporte un cimetière et sert de lieu pour la tenue des grandes prières.

Lors de l'occupation de la ville par le MUJAO, le Tombeau des Askia a bien failli subir le même sort que les mausolées de Tombouctou. Mais à Gao, la population a réussi à s'organiser pour résister aux velléités des groupes armés, avec notamment l'activisme du « Mouvement des Jeunes Patriotes ».

Il faut tout de même relever quelques impacts négatifs du conflit. Au-delà du fait que le Tombeau des Askia présente quelques faiblesses, faute d'entretien, il a aussi été noté que :

- Les nouveaux locaux du musée du Sahel ont été occupés par les groupes armés qui en avaient fait leur siège ;
- L'église catholique de la ville a été saccagée ;

- Le site archéologique de Gao-Saneye a été à nouveau pillé et celui de Kankou Moussa laissé sans entretien.



*Travaux réalisés sur le tombeau des Askias en 2011, toujours visibles en 2014*

### **3.3. Villes anciennes de Djenné**

Habité depuis le III<sup>ème</sup> siècle av. J.-C., le site de Djenné s'est développé autour d'un marché pour devenir une ville majeure du commerce transsaharien. La remarquable architecture des maisons de ses riches commerçants et sa mosquée monumentale l'on rendue très célèbre. La ville et ses sites archéologiques associés sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1988.

Située non loin des zones occupées, Djenné a subi un exode massif de ses habitants inquiets de la situation de crise qui s'amplifiait avec la disparition des revenus du tourisme. Celui-ci avait été à l'origine d'un développement local prometteur. En effet, entre 2010 et 2012, la commune urbaine de Djenné tirait près de 40% de ses revenus des taxes touristiques.

Après le conflit on constate aussi des difficultés institutionnelles au niveau de la Municipalité et un retour lent de l'administration. La Mission culturelle est en difficulté. Avec des moyens très faibles, comment assurer ses missions de protection et de conservation du bien ? Cette situation est d'autant plus préoccupante que le bien est déjà confronté à de sérieux problèmes de conservation, avec notamment des difficultés en matière de réglementation et de contrôle du développement urbain.

### **3.4. Falaises de Bandiagara (Pays Dogon)**

Le site est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1989 en tant que Bien Mixte. Il couvre 400 000 hectares et comprend 289 villages. Les communautés vivant sur le site expriment la relation étroite qui les lie à leur environnement dans ses traditions et rites sacrés encore vivants. Dans la zone des falaises notamment, les cérémonies de célébration du culte lié aux ancêtres est considéré comme établissant un rempart contre les envahisseurs. Il a été observé que celles-ci ont été particulièrement vivaces lors de la crise, comme s'il s'agissait d'un réflexe d'autodéfense face à la progression des groupes armés d'ailleurs finalement stoppée à Douentza, la ville la plus septentrionale de l'aire culturelle dogon où le Toguna central (construction de rencontre pour la prise des décisions) a été saccagé.

Mais comme à Djenné, l'ensemble du secteur du tourisme est exsangue. Certains monuments dont la conservation dépendait au moins en partie de la fréquentation touristique pourraient donc être menacés, et ce d'autant plus que la Mission culturelle de Bandiagara (MCB) ne dispose plus de moyens adéquats.

## **4. LE PROJET DE REHABILITATION DU PATRIMOINE DU NORD DU MALI**

Sur la base du diagnostic de situation, un travail collaboratif a été mis en place pour définir d'une part un document stratégique et, d'autre part, un document de projet pouvant être présenté aux bailleurs potentiels de cette opération. Pour cela, de nombreux séminaires et réunions de travail furent organisées, en complément des études réalisées sur le terrain afin de compléter la documentation existante. Au-delà de l'UNESCO qui apportait son soutien au Ministère de la culture (et principalement la DNPC), la MINUSMA allait grandement faciliter le processus en mettant à disposition ses moyens, à la fois pour le transport des experts et pour assurer leur sécurité.

### **4.1. Méthodologie : les grands principes**

Dans le cadre de l'approche stratégique proposée, une attention toute particulière fut tout d'abord portée à la meilleure connaissance et compréhension des patrimoines affectés, à la fois dans leurs dimensions matérielles et immatérielles. Outre la révélation de connaissances techniques entièrement nouvelles sur les mausolées et leurs évolutions dans le temps, ce travail a permis de mieux cerner les liens existants entre ces mausolées et leurs détenteurs. Cela a révélé une similarité avec les mosquées anciennes du Mali, l'échelle de responsabilité étant ici placée au niveau familial (famille élargie).

Ces éléments amenèrent à fixer quelques grands principes devant guider les modes opératoires et le comportement à adopter pendant le projet de reconstruction. Ceux-ci ont été regroupés en cinq points principaux :

1. La responsabilité des monuments / édifices reste entièrement à ses détenteurs coutumiers et au(x) maçon(s) qui leurs sont rattachés : responsables traditionnels de l'exécution des travaux d'entretien et de maintenance.
2. Les vestiges voire même débris de démolition, porteurs d'un caractère sacré seront, autant que possible, réemployés.
3. Priorité sera donnée aux savoir-faire traditionnels. Toutefois, en fonction des évidences portées par les ruines et des perspectives concernant l'entretien futur, deux solutions possibles seront proposées aux détenteurs:
  - reconstruction à l'identique juste avant la destruction ;
  - reconstruction dans un état antérieur tel que mis en évidence par le croisement des informations recueillies.
4. Les édifices seront considérés « dans leur contexte ». Ainsi leurs abords seront pris en compte dans les études et, en tant que de besoin, feront l'objet de dispositions telles que réparations de mur de clôture, mise en forme de drainage superficiel, ...
5. Les chantiers seront réalisés dans un esprit de transfert de savoir-faire. Les maçons de la corporation bénéficieront de moyens leur permettant de faire travailler des jeunes afin qu'ils puissent assurer la relève dans le futur.

### **4.2. Un dispositif de gestion adéquat**

La mise en œuvre de ces principes lors de l'exécution allait demander des négociations avec les principaux bailleurs de fonds : l'Union Européenne et la coopération suisse. En effet, ces deux organisations tendent à imposer des principes stricts de passation de marché qui, de par la nature même des opérateurs considérés ne pouvaient être appliqués, à la fois pour des raisons de fonctionnement (trésorerie, délais de paiements) et pour des raisons comptables.



C'est ainsi qu'un dispositif spécifique fut proposé et au final accepté par toutes les parties. Dans ces grandes lignes, celui-ci proposait une responsabilité principale à l'UNESCO qui était chargé de passer des contrats avec les experts internationaux et nationaux et, surtout, avec la DNPC qui, en tant qu'entité du Ministère de la culture allait gérer les fonds alloués aux travaux eux-mêmes. Ceux-ci devant être mis à disposition sur le terrain, le rôle de gestion quotidienne fut délégué aux missions culturelles. Celle de Tombouctou étant très sollicitée fut renforcée avec un poste de comptable et un chargé de logistique.

Les chantiers eux-mêmes furent directement confiés aux maçons - responsables traditionnels, chargés de composer leur équipe qui devait comprendre une bonne proportion de maçons de la nouvelle génération.

Bien entendu, les détenteurs traditionnels, imams, familles des descendants, responsables de bibliothèques,...) ont joué un rôle important dans la planification et le suivi des travaux, aux côtés des experts nationaux (bureaux AUDEX, ALDI et CJD) et internationaux (CRAterre).

### 4.3. Le chantier des mausolées, une approche itérative

Le chantier des mausolées fut de loin le plus complexe. Non seulement ceux-ci sont dispersés dans et autour de la ville historique, mais datant de périodes différentes et ayant été entretenus, réparés, ou encore reconstruits au cours de leur histoire, ceux-ci avaient des caractéristiques assez différentes. La plus grande difficulté rencontrée fut que ceux-ci n'avaient jamais été documentés de façon approfondie. Heureusement toutefois que quelques efforts récents avaient pu être faits, notamment lors de la préparation du plan de gestion du bien en 2006 et à l'initiative personnelle d'un architecte italien, Pietro M. Appolonj Ghetti. Toutefois, l'accès à l'intérieur des mausolées étant extrêmement limité, cette documentation se limitait aux données « vues de l'extérieur ».

La première étape pour les mausolées fut donc de bien étudier tous les vestiges et de croiser les observations avec les informations qui pouvaient être collectées auprès des familles et maçons responsables. Des fouilles archéologiques furent entreprises sous forme de sondages ponctuels de façon à ne pas trop déranger les sépultures) sur plusieurs mausolées pour confirmer certaines hypothèses, notamment de la surélévation de certains mausolées ; ce qui fut attesté avec l'observation de vestiges allant souvent jusqu'à trois mètres de profondeur.



*Relevés architecturaux, aout 2013,  
par Aldi / M. Koné*



*Fouilles d'un tombeau,  
recherche des niveaux anciens*

C'est sur la base de tous les éléments recueillis qu'un premier projet de reconstruction fut mené dès mars 2014. Et ce sera sur la base de cette expérience que le programme définitif de reconstruction et les plans pour chaque mausolée furent élaborés. Le démarrage des travaux fut un peu retardé, mais ceux-ci furent ensuite menés à un rythme



relativement pour être entièrement finalisés en septembre 2015, et ce juste après la saison des pluies qui a permis d'identifier les retouches nécessaires à effectuer (gargouilles, drainages, ...).



*Reconstruction du mausolée El Micky,  
17 avril 2015*



*Crépissage du mausolée de Ben Amar,  
21 avril 2015*

#### **4.4. Les autres actions à Tombouctou**

Les mosquées ont fait l'objet d'une attention particulière avec au-delà d'une aide fournie pour la mise en œuvre des travaux traditionnels d'entretien, un appui pour la réalisation de réparations permettant de refaire le retard pris par les responsables traditionnels pendant la crise.

De même, les musées et bibliothèques ont aussi été considérés, avec des travaux visant aussi une amélioration des conditions de conservation des manuscrits.

Le projet le plus original mené à Tombouctou est celui qui a été financé par l'AIMF et qui visait à résorber les situations de grande précarité dans lesquelles certaines familles étaient tombées, suite à la crise. Dans ce cadre, 30 familles ont pu bénéficier de petits financements qui leur ont permis de retrouver un habitat digne et un logement décent.



*Une des maisons réhabilitée à Tombouctou*



*Crépissage du Tombeau des Askia, juin 2014*

#### **4.5. Le Tombeau des Askia**

Le site du Tombeau des Askia n'avait que peu souffert de l'occupation. Toutefois, il fut décidé de porter une assistance à ses responsables y compris dans l'idée de valoriser le gros effort de protection que ceux-ci avaient fourni, probablement au péril de leur vie. En retraçant l'historique récent de ce monument, il fut possible de dresser un état des faiblesses et des risques et proposer ensuite une série d'actions dont une première partie a été réalisée en 2014, la deuxième, plus importante (sur la toiture de la partie la plus

ancienne) attendant des conditions de sécurité améliorée, nécessaires pour enfin pouvoir réaliser l'approvisionnement en bois de *hasu*, qui n'est aujourd'hui disponible que dans des zones situées au nord de Gao, encore trop instables.

#### **4.6. Djenné et la falaise de Bandiagara**

Après que les missions culturelles de Djenné et de Bandiagara aient pu être rétablies, des efforts furent aussi fait pour qu'elles puissent redevenir actives et ce malgré des allocations budgétaires très réduites.

A Djenné, une continuité a pu être donnée aux efforts de protection des sites archéologiques, et la dotation annuelle pour faciliter l'organisation du travail de crépissage a été attribuée. Enfin, en s'inspirant des travaux réalisés sur la mosquée, un travail a été réalisé avec des groupes de jeunes pour effectuer quelques reprises sur la « maison des jeunes ».

A Bandiagara, quelques réponses ont pu être apportées grâce au soutien d'une Fondation néerlandaise qui a financé des travaux de restauration symboliques dans les villages des trois Youga, ainsi que des réaménagements de mares et de petites retenues d'eau, facteurs essentiels pour garantir le maintien des populations dans les villages de falaises. Un travail de réflexion a aussi été mené pour une planification à long terme autour de la grande fête rituelle du Sigui organisée tous les soixante ans. La prochaine cérémonie doit en principe démarrer en 2027. Cet événement dédié aux masques est une occasion unique pour apprécier l'état de conservation de la tradition des masques dogon pour célébrer les ancêtres, et d'autre part contribuer à la sauvegarde des expressions immatérielles du patrimoine culturel du site de la Falaise de Bandiagara.

### **5. CONCLUSIONS : LES LEÇONS DE CETTE EXPERIENCE MALIENNE**

#### **5.1. Une mobilisation exemplaire**

Le conflit armé au Mali et son impact visible sur les biens du patrimoine mondial, a été l'élément déclencheur d'un extraordinaire élan de solidarité internationale qui a fait comprendre aux responsables nationaux et surtout aux communautés locales toute l'importance et la portée du label « Patrimoine Mondial ». Jamais le pays n'a bénéficié d'autant de soutien et de mobilisation pour défendre et protéger les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Il faut en cela saluer les efforts fournis par l'UNESCO pour mettre en œuvre une stratégie à la fois d'intervention et de protection renforcée de ces sites sous pression pendant plus d'une année.

Il faut également souligner le rôle cardinal joué par certains acteurs de la société civile, souvent anonymes, qui ont caché ou contribué à l'exfiltration des manuscrits anciens vers le sud, ou qui ont constitué des groupes de veille en protégeant efficacement d'importantes ressources du patrimoine culturel du Mali.

#### **5.2. Les bonnes pratiques d'implication et de participation communautaire**

Afin de ne pas risquer d'installer une rupture avec la prise en charge historique des monuments maliens par les communautés qui en sont les détenteurs, un certain nombre de principes pour l'action avaient été instaurés. C'est ainsi que bravant certaines règles habituelles de passation des marchés, un système a été mis en place pour sauvegarder l'essentiel : les savoirs et savoir-faire. Les cultures constructives locales ont pu être

renforcées par la forte implication des corporations de maçons et des responsables des édifices ou monuments. Tout ceci ne fut possible que grâce à la responsabilisation des structures et institutions du patrimoine culturel du Mali et la coopération efficace avec l'UNESCO à travers son Bureau à Bamako ainsi qu'à l'accompagnement le plus doux possible réalisé par AUDEX et CRAterre pour le suivi et la supervision des chantiers de reconstruction.

### **5.3. Quelles stratégies pour minimiser les impacts des conflits armés sur les sites du patrimoine mondial ?**

La stratégie la plus importante est la mise en place d'un système de valorisation et de transmission des connaissances et pratiques traditionnelles de conservation. S'il est difficile d'empêcher la destruction physique des sites patrimoniaux, il est encore plus difficile d'étouffer des expressions immatérielles et des techniques assimilées dans le domaine de l'art de bâtir. La meilleure conservation est celle des gestionnaires. La corporation des maçons de Tombouctou en est l'illustration parfaite après la destruction aveugle d'édifices séculaires qui ont résisté à l'épreuve du temps et à des destructions répétées.

### **5.4. L'expérience inédite et exemplaire de réhabilitation du patrimoine culturel bâti du Mali en tant que processus**

Doit-on parler d'expérience malienne en matière de gestion des sites patrimoniaux post-crise ? Il est très tôt pour l'instant ; cependant les stratégies mises en œuvre, autant par les professionnels du patrimoine que par la communauté internationale à travers le système des Nations-Unies (sous le leadership de l'UNESCO) méritent d'être diffusées afin de servir de modèle au besoin. Les démarches et approches participatives mises en avant dans le processus de reconstruction des mausolées de Tombouctou et d'autres édifices, l'implication de l'ONU à travers la MINUSMA et la supervision spécifique dans une situation d'insécurité méritent d'être enseignées dans les écoles, universités et centres professionnels de formation sur la gestion du patrimoine culturel.

#### **Bibliographie :**

<http://whc.unesco.org/fr/list/> (description des biens et plans de gestion)

Journal Libération du 18 février 2013, Déclaration conjointe de la Directrice générale de l'UNESCO et des ministres de la culture du Mali et de la France

Document de projet: «Patrimoines endommagés des régions du nord du Mali : Sauvegarde, Reconstruction, Restauration, Revitalisation », 60 p., UNESCO – DNPC, 31 octobre 2013

Stratégie de reconstruction du patrimoine du Nord du Mali, Reconstruction, Restauration, Soutien institutionnel, Planification. 84 p. UNESCO – MC/DNPC, Document validé le 5 avril 2014.

Pietro M. Apollonj Ghetti (2014) Inventaire des Mausolées des Saints de Tombouctou, UNESCO, 60 p.

Thierry Joffroy, Arnaud Misse, et Al. (2015) La sauvegarde des biens du Patrimoine mondial, un enjeu majeur pour le Mali, UNESCO-DNPC, 32 p.

## **Biographie :**

**Lassana Cissé**, Direction nationale du patrimoine culturel du Mali

Détenteur d'une maîtrise de Philosophie, Lassana Cissé a mis en place puis dirigé la Mission Culturelle de Bandiagara de 1994 à 2013. Il fait partie du réseau d'experts de l'UNESCO pour les conventions 1972 et 2003 et est aujourd'hui Directeur National du Patrimoine Culturel et donc, responsable du programme de reconstruction des patrimoines endommagés depuis 2012.

**Thierry Joffroy**, CRAterre / AE&CC / ENSAG / CUGA

Architecte, chercheur à l'ENSAG et président de CRAterre, Thierry Joffroy collabore depuis plus de 25 ans avec l'UNESCO. Dans ce cadre il a travaillé sur plus de 25 biens du patrimoine mondial, dont les 4 situés dans le Nord du Mali. En 2010, l'académie d'architecture lui a décerné la médaille d'argent « patrimoine ».